Union Nationale Interprofessionnelle des Retraités et retraitées
Union syndicale Solidaires

Union syndicale Solidaires Retraités Retraitées

31 rue de la Grange aux Belles 75010 Paris
Tél : 01 40 18 18 12 - unirs@solidaires.org - www.solidaires.org/

Communiqué de presse Paris, le 2 juin 2020

Manifestations le 16 juin pour l'hôpital public et les services de santé.

Des services de santé affaiblis à la veille de l'arrivée du virus.

Dès que le virus a commencé à se développer en France, dans l'Est et en Ile-de-France, rapidement nos concitoyennes et concitoyens ont constaté l'impréparation du gouvernement à l'arrivée brutale et rapide d'une pandémie (manque de masques, de tests, de blouses de protection, etc.).

Plus grave encore, ils ont pu mesurer les conséquences des politiques menées depuis plus de 25 ans ayant pour effet d'affaiblir de plus en plus les services sanitaires et sociaux du pays. Le Plan Juppé de 1995 a été une étape importante dans cette dégradation, en mettant l'hôpital public, de fait, sous le contrôle direct des financiers et en programmant son budget, non pour qu'il réponde aux besoins, mais qu'il cadre avec l'équilibre budgétaire rendu régulièrement de plus en plus difficile par les suppressions d'impôts en faveur des plus riches.

Avec le vote chaque année de l'Objectif National des Dépenses d'Assurance Maladie (ONDAM), le pouvoir politique va retenir des moyens inférieurs aux besoins, les Agences Régionales de l'Hospitalisation (ARH) étant chargées de gérer cette pénurie qui va se traduire par des fermetures d'établissements et des privatisations. La tarification à l'activité (T2A) va accélérer cette mise sous tutelle des services de santé par rapport aux financiers. Ce sera fait en deux temps, en 2002 avec Jean-François Mattéi, puis en 2005 avec Philippe Douste-Blazy. Les établissements vont être amenés à sélectionner les maladies et les malades, et à réduire le nombre de lits, le but étant de parvenir à une occupation totale, tous les jours, de tous les lits.

La loi HPST de 2009 de Roselyne Bachelot va renforcer la mainmise des politiques sur la gestion de l'hôpital. Marisol Touraine poursuivra cette politique de suppression de lits, de fermeture d'établissements et de suppression de postes, une des conséquences des baisses d'impôts des plus riches et des politiques d'austérité pour le plus grand nombre.

Et Macron, dès son arrivée, mettra en plus grand péril les recettes de la Sécurité sociale en décidant que les exonérations de cotisations sociales décidées en faveur des employeurs seront à la charge de la Sécurité sociale ! En mars 2020, les Français constateront que notre pays dispose, par exemple, de quatre fois moins de lits de réanimation que l'Allemagne.

Des revendications anciennes et toujours actuelles.

Au cours des 25 dernières années, les attaques contre les services de santé ont été constantes. Mais, en face, il n'y a pas eu approbation de la part des personnels directement concernés, ni d'un certain nombre d'organisations syndicales, d'associations, de citoyennes et de citoyens. Les personnes retraitées membres de l'Union syndicale Solidaires ont certainement toutes et tous en mémoire des manifestations et des grèves pour s'opposer à ces choix politiques et idéologiques de casse des solidarités. L'actuel gouvernement, notamment, ne peut pas dire qu'il ne savait pas, ne peut pas faire comme si il découvrait l'ampleur du désastre.

Par ailleurs, localement, de nombreuses luttes ont été menées contre la fermeture, notamment, d'établissements de proximité (maternités, services de psychiatrie, de gériatrie, fermeture de lits, regroupement d'établissements, etc.). Les services des urgences, y compris avec les chefs d'établissements, les services de l'aide à domicile, les EHPAD, etc., sont tous des secteurs qui ont connu de fortes mobilisations depuis l'été 2017. Assez souvent, les 9 organisations de retraité.es étaient aux côtés des personnels.

Et les revendications sont désormais publiques et connues : des moyens humains, matériels et financiers, une écoute des personnes directement concernées, une reconnaissance des métiers et des professions, une priorité donnée à la prévention et aux soins.

Un gouvernement manœuvrier.
Dès son arrivée aux manettes, M. Macron a été dans la continuité de ses prédécesseurs, en accentuant et en accélérant ses attaques, et en méprisant celles et ceux qui contestaient ses décisions (des « Gaulois réfractaires »). Dans la lignée de ses prédécesseurs aussi, il sait mentir et promettre la lune. Chirac avait annoncé qu'il allait réduire la fracture sociale, Sarkozy allait supprimer les paradis fiscaux, Hollande allait déclarer la guerre à son ennemie, la finance, et Macron, le 12 mars 2020, sans vergogne, reprenait les mots d'ordre des pancartes syndicales « la santé n'a pas de prix », la santé doit être placée « en dehors des lois du marché ».
Depuis, nous avons déjà vu qu'il n'en ferait rien. Il y a eu des plans d'urgence pour les entreprises, pour « sauver Renault », pour « sauver Air France », mais pas encore de milliards libérés pour investir dans de nouveaux hôpitaux, pour construire des EHPAD, pour mieux rémunérer les nouveaux « héros », en "blouse blanche" ou "du quotidien".
Le Ségur de la santé.
Pendant le mouvement des Gilets jaunes, le Président de la République avait essayé de détourner la polarisation publique autour des « journées » lancées par les manifestantes et les manifestants en lançant son grand débat national très largement et généreusement médiatisé. La communication est à l'œuvre aussi dans cette période, avec le lancement d'un « Ségur de la santé ». Le Premier ministre et le ministre de la Santé ont donné le coup d'envoi de cette opération le 25 mai. 300 « acteurs du monde de la santé » sont conviés. Un Comité Ségur national a été lancé, animé par Nicole Notat, présentée comme ancienne dirigeante de la CFDT, et avec laquelle le gouvernement ne prend aucun risque car, déjà en 1995, elle s'affichait pour le plan de réforme retenu par Alain Juppé et qui a donné les résultats que nous constatons aujourd'hui !
Le gouvernement veut continuer de s'inscrire dans les orientations du programme gouvernemental Ma Santé 2022, et Edouard Philippe a expliqué qu'il ne s'agit aucunement de « *changer de cap, mais très clairement de changer de rythme* ». Les partenariats publics – privés vont être multipliés, la « modernisation numérique » et la télémédecine seront fortement impulsées, mais ne pourront être une réponse aux déserts médicaux et à l'insuffisance du nombre de professionnels. En matière d'embauches, il est à craindre que la réponse soit négative, la proposition étant plutôt une remise en cause des 35 heures en permettant aux soignants de travailler plus en effectuant des heures supplémentaires. C'est seulement en matière de revalorisation des salaires (pour s'inscrire dans la moyenne européenne, ce qui n'est donc pas « révolutionnaire ») que le gouvernement est peut-être disposé à avancer. Ce qui témoignerait d'un changement d'orientation plus profond de la part du gouvernement, ce serait de répondre aux revendications et aux besoins en matière de lits, d'établissements, d'effectifs et de crédits de fonctionnement.
Porter les revendications pour des changements fondamentaux.
Depuis mi-mai, des mobilisations ont déjà été engagées par des collectifs et des organisations syndicales autour d'un certain nombre d'établissements de soins. **12 syndicats et collectifs (dont SUD Santé sociaux, CGT, UNSA) ont annoncé une journée nationale de mobilisation pour l'hôpital public le 16 juin.**
L'Union Nationale Interprofessionnelle des Retraité.es Solidaires (UNIRS) appelle les personnes retraitées à y participer, en appliquant les règles de sécurité sanitaire. Pour que le gouvernement s'engage réellement dans l'exclusion de la santé des lois du marché, il faut maintenant soutenir concrètement les mobilisations de celles et ceux qui veulent des changements profonds. Aujourd'hui, il y a urgence à adopter une politique de santé qui réponde aux besoins de la population (prévention, recherche, laboratoires, médicaments, nombre de professionnels, nombre de lits et d'établissements, gestion par les professionnels et contrôle des usagers, formation, qualifications, améliorations salariales, etc.). Dès maintenant, agissons pour le jour d'après que nous voulons.